

	PROCÉDURE		PG INF 029 V6	
	PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)		Date d'application : 10/03/2020	Page 1/7

Rédaction <i>(nom et fonction)</i>	Visa	Vérification <i>(nom et fonction)</i>	Visa	Approbation support <i>(nom et fonction)</i>	Visa
S.AUGUSTE– CS – UHLIN V. LEFEBVRE – IDE – UHLIN E. DOLPHENS – CS - Laboratoire V. ALARD – Cadre supérieur - Pôle URMIAE		Dr P. PATOZ – Chef de service - Laboratoire Dr S. ALFANDARI – PH – UHLIN DR O. ROBINEAU – PH – Maladies Infectieuses S. DELTOMBE – Coordinatrice générale des soins R. RUTHMANN – Directeur qualité gestion des risques		V. KAUFFMANN – Directeur I. VERIN – Présidente de CME	

OBJET

Précautions à mettre en œuvre lors d'une prise en charge d'un cas suspect ou atteint d'un virus respiratoire à risque pandémique (VRRP) type coronavirus, MERS-CoV, Covid-19 (liste non exhaustive)

DOMAINE D'APPLICATION (secteurs concernés)

Maladies infectieuses, Urgences, Réanimation, Soins continus et tout service susceptible de prendre en charge des patients atteints ou suspects de VRRP.

PERSONNEL CONCERNÉ

Ensemble du personnel des services concernés

RÉFÉRENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

- MARS n°2020_02 : cas groupés d'infection au nouveau Coronavirus (2019-nCoV) – 22/01/20
- MARS n°2020_01 : cas groupés d'infection au nouveau Coronavirus (2019-nCoV) – 14/01/20
- Fiche réflexe : Suspicion d'infection à nouveau Coronavirus 2019 - Établissements de santé – 23/01/20
- Fiche radar : Repérer et prendre en charge un patient suspect d'infection à nouveau coronavirus 2019 – mission nationale COREB – 21/01/20
- Annexe 3 de l'avis relatif à la définition et au classement des cas possibles et confirmés d'infection à MERS-CoV ainsi qu'aux précautions à mettre en œuvre lors de la prise en charge de ces patients – HCSP – Actualisation du 24/04/15
- Fiche réflexe : « Rappel des mesures pour la prévention d'une transmission interhumaine du coronavirus (NCoV) » - CClin Paris Nord et l'ARLIN Nord Pas de Calais – 21/05/2013
- Avis relatif à la gestion et à la prévention des infections à MERS-CoV, coronavirus responsable du Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus) – HCSP – 30/10/2013
- Avis relatif aux mesures d'hygiène pour la prise en charge d'un patient considéré comme cas suspect, possible ou confirmé d'infection à 2019-nCoV – SF2H – 28/01/2020
- Recommandations de la SFM à destination des laboratoires des Etablissements de Santé de Référence et des Hôpitaux militaires, mars 2020
- Avis relatif au traitement du linge, au nettoyage d'un logement ou de la chambre d'hospitalisation d'un patient confirmé à SARS-Cov-2 et à la protection des personnels – Haut Conseil de la Santé Publique 18/02/2020

	PROCÉDURE	PG INF 029 V6	
	PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)	Date d'application : 10/03/2020	Page 2/7

Références internes

- Enregistrement « Hygiène des mains : lavage ou friction » (EN INF 006)
- Enregistrement « Affiche Précautions complémentaires Air » (EN INF 011)
- Procédure « Éliminer les déchets d'activité de soins » (PG INF 020)
- Procédure « Mettre en place les précautions standard » (PG INF 010)
- Procédure « Mettre en place des précautions complémentaires » (PG INF 011)
- Procédure « Circuit du patient suspect ou atteint d'un virus respiratoire à risque pandémique (VRRP) (PG PEC 029)
- Note de service « bonnes pratiques d'utilisation des masques chirurgicaux et des masques FFP2 »

LISTE DES ANNEXES

a1 : Bon de demande d'examen urgent (ENR-PRE-PVT 01-A) : modèle n°64

MOTS CLÉS

Coronavirus, MERS, 2019-nCov, VRRP, prélèvement, équipement, protection, Covid-19

DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux

EPI : Equipement de Protection Individuelle

HCSP : Haut Conseil de Santé Publique

MERS : Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus

Pandémie : épidémie touchant une part exceptionnellement importante de la population et présente sur une large zone géographique. SHA : Solution Hydro Alcoolique

VRRP : Virus Respiratoire à Risque Pandémique

TDR : test de dépistage rapide

PCR : Réaction en Chaîne Polymérase

SHA : Solution Hydro-Alcoolique

MESURES BARRIÈRES

POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

Précautions complémentaires : GOUTELETTES + CONTACT.

Locaux :

- chambre ou box individuel (ou rendu individuel), de préférence avec SAS,
- à pression négative (en première intention) dans le secteur d'hospitalisation
- porte maintenue fermée,
- équiper systématiquement la chambre d'un système d'aspiration fonctionnel.

Hygiène des mains au SHA.

Équipements de protection individuelle (EPI) :

Masques :

- masque FFP2 lors de la réalisation de gestes invasifs ou de manœuvres au niveau de la sphère respiratoire
- Sinon, masque chirurgical
 - o systématique pour le soignant
 - o et également pour le patient lors de contacts rapprochés.

Autres :

- port de surblouse manches longues à usage unique
- port du tablier plastique lors d'un soin souillant ou mouillant
- port de gants non stériles
- port de lunettes de protection
- port d'une protection complète de la chevelure (charlotte, calot couvrant,...)



PROCÉDURE

PG INF 029 V6

PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)

Date
d'application :
10/03/2020

Page
3/7

Gestion du linge : pas de tri.

- Elimination en sac blanc spécifique dans la chambre
- Double emballage en sac blanc hors de la chambre
- Noter « **C** » sur le sac

Gestion des déchets : filière DASRI exclusivement.

Gestion du matériel : individualisation du petit matériel et entretien systématique au détergent désinfectant après utilisation.

Bionettoyage :

- respecter le port des EPI même à la sortie du patient,
- utilisation de détergent-désinfectant quotidiennement correctement dilué (selon indication du fournisseur pour atteindre la virucidie),
Aniosurf® : 1 pression de 10ml dans 4 litres d'eau
Medi-prop®surf : 2 pressions de 10ml dans 4 litres d'eau
- à effectuer en dernier,
- à la sortie, effectuer une aération de la pièce et attendre au moins 1h avant sa réutilisation.

Gestion des excréta :

- utiliser le lave bassin de la chambre (MIAE 3ème)
- utiliser les dispositifs de gélification à usage unique (ex Carebag)

Séquence d'utilisation des équipements de protection individuelle – chambre à sas

Habillage	Déshabillage
<p>Laisser <u>dans le SAS</u> tout le matériel issu des poches de blouse</p> <p>Hygiène des mains au SHA</p> <p>Respecter l'ordre:</p> <ul style="list-style-type: none">• surblouse à usage unique• tablier plastique lors d'un soin mouillant ou souillant• masque chirurgical ou FFP2 bien positionné <p>étanchéité du masque FFP2 vérifiée (fit check) <i>vidéo de démonstration du contrôle d'étanchéité</i> : https://www.youtube.com/watch?v=YJ3hqLPXsNg&feature=youtu.be</p> <ul style="list-style-type: none">• lunettes de protection• charlotte <p>Hygiène des mains au SHA</p> <ul style="list-style-type: none">• gants non stériles	<p><u>DANS la chambre</u>, retirer :</p> <ul style="list-style-type: none">• tablier plastique• surblouse• gants <p>Éliminer les déchets dans la filière DASRI</p> <p>Hygiène des mains au SHA</p> <p><u>DANS le SAS</u>, retirer :</p> <ul style="list-style-type: none">• charlotte• lunettes de protection – à déposer dans le bac de détergent désinfectant (trempage minimum 15 minutes)• masque chirurgical ou FFP2 – à éliminer dans la filière DASRI <p>Hygiène des mains au SHA</p>

	PROCÉDURE PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)	PG INF 029 V6	
		Date d'application : 10/03/2020	Page 4/7

N.B : Une fois que les mains gantées ont touché le patient, ne plus toucher le masque, ni les lunettes.

Une fois l'habillage réalisé, ne pas sortir de la chambre du patient pour aller chercher du matériel.

En l'absence de chambre à sas, l'habillage s'effectuera à l'extérieur de la chambre, le déshabillage dans la chambre en maintenant la charlotte, le masque FFP2 ou chirurgical et les lunettes.

Ces équipements seront retirés à l'extérieur de la chambre puis suivi d'une hygiène des mains au SHA. Les lunettes seront entretenues.

Les gants non stériles ne dispensent pas de mettre des gants stériles lors de soins le nécessitant.

POUR LE PATIENT

Le soignant donne les explications au patient ou à sa famille sur les mesures mises en place.

Mettre à disposition du patient des mouchoirs, un haricot et une solution hydro-alcoolique en lui précisant d'effectuer une hygiène des mains après contact avec des sécrétions respiratoires.

Déplacement autonome du patient interdit.

Pour tout déplacement du patient pour des examens complémentaires, il est indispensable que les précautions suivantes soient respectées par le patient :

- port du masque chirurgical
- hygiène des mains au SHA

POUR LES VISITEURS

Les visites sont limitées à une seule personne. Les mineurs et les personnes présentant des signes d'infection respiratoire sont interdits

Le soignant informe le visiteur sur les risques de transmission et le forme aux mesures de précautions à respecter.

Les équipements de protection et les consignes d'habillage / déshabillage sont les mêmes que pour les soignants (cf. paragraphe "pour le personnel soignant").



PROCÉDURE
PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS
SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS
RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)

PG INF 029 V6

Date
d'application :
10/03/2020

Page
5/7

GESTION DES PRELEVEMENTS

1. CAS PARTICULIER DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS DU CORONAVIRUS

COVID-19/SARS-Co V-2

1. PRÉVENIR LE LABORATOIRE

Le médecin ou l'équipe soignante prévient le laboratoire en cas de prélèvements biologiques
(Tél : 03 20 69 45 40)

2. DÉTERMINER LA CATÉGORIE DE RISQUE DU PRÉLÈVEMENT

Prélèvements de catégorie 1	Prélèvements de catégorie 2
Présence en quantité <i>significative</i> de virus	Présence en quantité <i>non significative</i> de virus
- Prélèvements respiratoires : expectoration / crachats, liquide de lavage broncho-alvéolaire, aspiration trachéo-bronchique, prélèvement distal protégé. - Selles : coproculture - Prélèvements microbiologiques non urgents	- Sang - Urine

3. PRÉPARER ET ACHEMINER LES PRÉLÈVEMENTS AU LABORATOIRE EN RESPECTANT LES CATÉGORIES DES PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements de catégorie 1		Prélèvements de catégorie 2
<u>Pour dépistage de Covid-19</u> Triple emballage en boîte UN3373 et envoyés au laboratoire Le laboratoire se charge d'adresser les prélèvements au CHU de Lille	<u>Pour autre diagnostic</u> Double emballage en sachets : 1^{er} sachet bleu avec prélèvements et buvard, à insérer dans un 2^{ème} sachet bleu. Demande papier dans compartiment dédié du 2^{ème} sachet	Double emballage en sachets habituels Demande papier dans compartiment dédié du 2^{ème} sachet <i>Note gaz du sang : mettre le double emballage dans la pochette réfrigérée</i>

Attention : DANS TOUS LES CAS :

Noter sur la pochette « cas suspect et /ou atteint Covid-19 »
Ne pas utiliser la prescription connectée
Ne pas utiliser le pneumatique

4. DÉCONTAMINER LES PRÉLÈVEMENTS

Les techniciens de laboratoire se chargent de décontaminer les prélèvements analysés au laboratoire.



PROCÉDURE
PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS
SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS
RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)

PG INF 029 V6

Date
d'application :
10/03/2020

Page
6/7

5. ANALYSER LES PRELEVEMENTS AU LABORATOIRE

Prélèvements de catégorie 1	Prélèvements de catégorie 2
<ul style="list-style-type: none">- Les demandes de TDR +/- PCR Grippe seront réalisées sur les prélèvements respiratoires UNIQUEMENT dans le cadre d'un diagnostic différentiel pour un patient SUSPECT- Les autres demandes seront conservées en chambre froide en attendant le résultat du dépistage de Covid-19	Les analyses sanguines et urinaires seront réalisées

6. PRÉVENIR LE LABORATOIRE

A la réception des résultats des tests de dépistage sur prélèvements respiratoires, le médecin en charge du patient les communique au biologiste.

2. KIT DE PRELEVEMENT ET KITS DE TRANSPORT

Vérifier les stocks 1 fois par jour

Kits de transport triple emballage (UN 3373 – Catégorie B)

Les kits de transports sont disponibles au laboratoire

Kit de prélèvement voies respiratoires hautes (naso-pharyngé) :

En fonction de vos approvisionnements, vous privilégiez dans **l'ordre** les kits de prélèvements suivants :

	1 ^{ère} intention	2 ^{ème} intention	3 ^{ème} intention
Nom du kit	UTM	Transwab	E swab
Fournisseur	COPAN	Elitech	COPAN
Couleur bouchon	Rouge	Violet	Rose

Kit de Prélèvement voies respiratoires basses en cas d'atteinte parenchymateuse (crachats / Aspiration bronchique / LBA)

Les kits de prélèvement bronchique habituels sont disponibles en pharmacie



PROCÉDURE
PRÉCAUTIONS À RESPECTER POUR DES PATIENTS
SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS
RESPIRATOIRE À RISQUE PANDÉMIQUE (VRRP)

PG INF 029 V6

Date
d'application :
10/03/2020

Page
7/7

3. CAS DES PATIENTS SUSPECTS OU ATTEINTS D'UN VIRUS PANDEMIQUE (VRRP)

NON APPLICABLE POUR COVID-19

1. PRÉVENIR LE LABORATOIRE

Avant tout acheminement de prélèvements d'un cas suspect ou atteints d'un virus pandémique (VRRP), le médecin prévient le biologiste du laboratoire de l'arrivée de prélèvements. (Tél : 03 20 69 45 40)

2. DÉTERMINER LA CATÉGORIE DE RISQUE DU PRÉLÈVEMENT

Prélèvements de catégorie 1 :	Prélèvements de catégorie 2 :
Présence en quantité <i>significative</i> de virus	Seront manipulés au laboratoire car l'analyse est possible sur bouchon fermé
<ul style="list-style-type: none">• Prélèvements respiratoires : expectoration / crachats, liquide de lavage broncho-alvéolaire, aspiration trachéo-bronchique, prélèvement distal protégé.• selles : coproculture• urines : ECBU, antigènes légionelle et pneumocoque, biochimie urinaire• sang : Tous les tubes (Hors numération et hémocultures)	<ul style="list-style-type: none">• Sang (numération et hémocultures)

3. PRÉPARER ET ACHEMINER LES PRÉLÈVEMENTS AU LABORATOIRE EN RESPECTANT LES CATÉGORIES DES PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements de catégorie 1 :	Prélèvements de catégorie 2 :
<ul style="list-style-type: none">• Conditionner <u>en triple emballage</u> (Boîte UN3373 catégorie B) et envoyés au laboratoire• Le laboratoire se charge d'adresser les prélèvements au CHU de Lille	<ul style="list-style-type: none">• Conditionner <u>en double sachets plastiques</u> (2 sachets habituels scellés) et envoyés au laboratoire <p style="text-align: center;">Demande papier dans compartiment dédié du 2^{ème} sachet</p>

Attention :

Noter sur la pochette « cas suspect et/ou atteint VRRP »
Ne pas utiliser la prescription connectée
Ne pas utiliser le pneumatique

4. DÉCONTAMINER LES PRÉLÈVEMENTS

Les techniciens de laboratoire se chargent de décontaminer les prélèvements analysés au laboratoire.

5. ANALYSER LES PRELEVEMENTS AU LABORATOIRE

Le laboratoire ne réalise que les **analyses sur bouchon fermé : hémogramme +/- formule sanguine automatique et incubation des flacons d'hémocultures**. Les autres analyses seront sous traitées au CHU de Lille.

6. PRÉVENIR LE LABORATOIRE

A la réception des résultats des tests de dépistage sur prélèvements respiratoires, le médecin en charge du patient les communique au biologiste.